

Validation des décisions de l'Entente Intercommunale pour la gestion du centre de secours de Montagnac-sur-Doustre

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents les décisions de l'Entente Intercommunale pour la gestion du centre de secours de Montagnac-sur-Doustre.

La participation financière de la commune devrait baisser en 2024 car le logement sera payé.

Validation de la contractualisation 2023-2025

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau de contractualisation du Conseil Départemental.

Maître d'ouvrage	Libellé projet	Montant HT	Aide du Conseil Départ.	Catégorie d'aide	Libellé catégorie d'Aide	Année	Priorité	Taux dotation
Eyrein	Aménagement multiple rural T1	250 000	30 000€	2	Rénovation énergétique – Bâtiment avec loyer	2023	1	
Eyrein	Aménagement multiple rural T2	250 000€	30 000€	2	Rénovation énergétique – Bâtiment avec loyer	2024	1	
Eyrein	Aménagement bourg	40 000€	10 000€	3	AB espaces publics	2023	2	
Eyrein	Réhabilitation de 2 croix	15 000€	6 750€	8	Petit Patrimoine Rural	2023	2	
Eyrein	Couverture préau	44 000€	11 000€	1	Autres équipements	2023	1	
Eyrein			10 000€		Dotations Voirie annuelle			40%

Le contrat est approuvé à : 9 voix POUR 1 Abstention

Mise à jour du tableau des emplois

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que M. Jérôme Bourdeix, agent municipal, est proposable au grade d'agent de Maîtrise Principale.

Le conseil Municipal décide à, 9 voix POUR et 1 Abstention, de lui accorder la promotion.

Voyage scolaire

Les enseignantes de l'école demandent une participation financière de 245,44 € pour participer au voyage scolaire de 2 jours à Bugeat.

Leur demande est acceptée à : 8 voix POUR 2 voix CONTRE

Questions diverses

- ▶ Date du prochain conseil municipal : le mardi 2 mai à 18h30
- ▶ Tous les conseillers municipaux sont invités à être présents le vendredi 21 avril 2023 à la salle polyvalente pour assister à la pièce de Théâtre « Ça sent le sapin ». Entrée 7 euros.
- ▶ La commission Site Internet se tiendra le mardi 11 avril à 18h30 en mairie.
- ▶ Mme Noilhac s'inquiète de n'avoir aucun retour des questions diverses posées lors des précédents conseils.
- ▶ M. Sabeau étant dans l'impossibilité de rentrer dans ses terres agricoles suite au creusement des fossés demande à M. Le Maire de prendre contact avec Tulle Agglo afin de se faire poser des buses pour poursuivre son activité dans les meilleures conditions.
- ▶ Gare d'Eyrein, il est inacceptable de déposer n'importe quelles ordures autour des poubelles. L'Assemblée rappelle qu'il y a une déchèterie à Corrèze ! Elle propose de mettre des caméras. Le coût sera étudié lors d'un prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance
Patricia NOILHAC

Monsieur le Maire
Jean-François *SALLES*